

“FORGER L'ORGANISATION REVOLUTIONNAIRE...”

C'est là une formule énergique et séduisante quand les travailleurs voient autour d'eux partis et syndicats crouler dans l'électorisme ou le réformisme impuissant.

Encore faut-il savoir ce que les utilisateurs du dit slogan “mettent derrière les mots”.

Pour certains camarades, issus du marxisme, il s'agit d'un Parti faisant sien le programme de la 4^e internationale trotskyste.

Empressons-nous de dire qu'il est parfaitement légitime pour ces camarades de fonder l'organisation qu'ils désirent; mais qu'il l'est moins de laisser entendre que ce Parti puisse être "l'organisation révolutionnaire des travailleurs", parce qu'on ne regroupera ainsi que les travailleurs avant une option politique bien définie.

Remarquons que le P.C. a jadis abondamment usé du slogan: “le P.C.: parti de la classe ouvrière”.

Les Anarchos-syndicalistes, organisés en tendance syndicale, ne prétendent pas constituer l'organisation révolutionnaire de demain. Ils ont une conception plus large du présent et de l'avenir révolutionnaire.

La 1^{ère} internationale a essayé de regrouper les travailleurs de toutes tendances, tous également exploités, également révolutionnaires. Ce premier essai? combien utile n'aboutit pas.

La C.G.T. de Pelloutier et de la Charte d'Amiens fut, en France, une réussite, un exemple impérissable.

Dans les circonstances actuelles, la minorité révolutionnaire de l'Enseignement: l'Ecole Emancipée groupe diverses tendances du syndicalisme révolutionnaire, face aux réformistes traditionnels et aux néo-réformistes stalinien.

Les Anarchos-syndicalistes continuent de penser que la forme la meilleure d'action quotidienne contre le capitalisme, et de préparation des travailleurs aux tâches post-révolutionnaires, est la forme syndicaliste. La conception anarcho-syndicaliste est unitaire par contre, l'idée de Parti, comme son nom l'indique est à optique restreinte partielle.

En outre, le Parti vise à la conquête du "Pouvoir", l'anarcho-syndicalisme veut, lui, préparer et obtenir la libération économique des travailleurs, qui ne suit pas, inéluctablement, la prise de pouvoir par les révolutionnaires.

Le Parti se préoccupe moins de former les travailleurs, dès maintenant, en tant que constructeurs de la société future, que de façonner des cadres révolutionnaires, "avant-garde" dite "éclairée", capables de hisser le Parti au pouvoir. L'anarcho-syndicalisme tout en conservant son droit légitime à l'organisation de tendance, vise à redonner aux travailleurs l'outil qui, seul, peut permettre à la fois la destruction du régime social actuel et la construction de la société future: le syndicat unique révolutionnaire.

L'anarcho-syndicalisme est une composante des syndicats et ne peut qu'accroître la valeur révolutionnaire du syndicalisme; le Parti est extérieur aux syndicats, se juge supérieur à eux comme moyen de lutte, créé un impérialisme de parti qui vise à la colonisation des syndicats et des minorités syndicales révolutionnaires.

Rappelons, le passé: *"Ce qui est vrai, c'est que les anarchistes furent appelés - par Pellontier d'abord, par Monatte ensuite - à servir le syndicalisme, seul capable d'une action collective efficace, seul capable de créer des institutions nouvelles, hors de l'Etat et des partis, contre l'Etat et les partis. Mais jamais, dans l'esprit des pionniers du syndicalisme révolutionnaire, il n'a été question d'imposer au groupement syndical le préalable d'une idéologie..."* (Extrait de *"Présence du syndicalisme libertaire"*, Editions de l'Union des syndicalistes, 21 rue Jean-Robert PARIS 18è - Prix 3 Fr).

Le ciment de l'organisation révolutionnaire à créer, c'est le sens de l'exploitation de classe; et aussi le choix des moyens pour .préparer, préfigurer, et enfin bâtir la société de demain:

- action directe pour affaiblir et renverser le capitalisme,
- perfectionnement technique et culturel des travailleurs,
- vie auto-gestionnaire de l'organisation (démocratie de base et indépendance idéologique).

Tout cela, c'est l'esprit même de la Charte d'Amiens; c'est l'optique absolument indispensable pour éviter les échecs: les échecs pré-révolutionnaires (1ère internationale, division syndicale et recul ouvrier actuels); les échecs post-révolutionnaires (dégénérescence autoritaire, bureaucratique et étatique, dont tant d'exemples peuvent être cités).

Les immenses sacrifices demandés aux travailleurs pour se libérer de leurs chaînes imposent la recherche des meilleurs moyens de réussir qui sont à notre avis:

- le respect des différents courants de la pensée ouvrière,
- le maximum d'efficacité éducative dans la préparation révolutionnaire.

"Le Cours d'une vie": c'est sous ce titre que Louis LECOIN vient de publier son autobiographie. La première partie, où sont relatés les souvenirs des luttes syndicales du vieux militant intéresseront au premier chef tous les syndicalistes révolutionnaires. Le volume:12 Fr directement à Louis Lecoin 20 rue Alibert PARIS 10è C.C.P. Paris.

FRONT de RESISTANCE à L'INTEGRATION

De la "Présence"...

350 licenciements aux chantiers de la SEYNE (Var), 225 au HAVRE, d'autres à LIEVIN, PUTEAUX, à NIORT, à BASSE-INDRE (L-Atl.), d'autres prévus à LA ROCHELLE ... il semble bien que l'opinion se fasse à ces "allègements d'effectifs", réductions d'horaires (et de salaire), mesures coercitives pour activité syndicale, qui s'installent chaque jour dans les moeurs sans défrayer pour autant la chronique. Tout juste la presse signale-t-elle quelques violences, comme à la ROCHELLE, qui témoignent que la colère ouvrière est une bête déconcertante tant pour la bourgeoisie que pour les appareils syndicaux.

Néanmoins, les directions syndicales ne sont pas restées inactives. Faute du traditionnel "rendez-vous d'automne", désormais dépassé, les représentants des centrales furent convoqués par le

ministre du Travail, dès le 30 Août, à la Commission Supérieure des Conventions Collectives. Ils y furent informés que le gouvernement aurait décidé une augmentation de 2% du S.M.I.G. (4 centimes par heure). Les confédérations qui avaient pourtant répondu "dans l'Unité" à la convocation du ministre n'eurent plus qu'à dénoncer "l'absence même d'une parodie de dialogue", jusqu'à la prochaine convocation de M. GRANDVAL.

Le 20 octobre, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique était à son tour convoqué par M. JOXE, ministre chargé de la réforme administrative, et les représentants syndicaux s'entendaient signifier les décisions du gouvernement (3,30 % d'augmentation pour 66). Les fédérations de fonctionnaires *"en l'absence de tout dialogue véritable"* dénonçaient unanimement *"cette procédure qui permet au gouvernement d'éviter de donner suite à ses engagements et de sauver les formes sans instaurer les conditions, pourtant légales, possibles d'une authentique discussion syndicale"*. Quel dommage, en somme, qu'on n'ait pas affaire à un gouvernement "de bonne foi", les structures de dialogue fonctionneraient alors à plein rendement!

A vrai dire les délégués syndicaux n'avaient pas à s'étonner des communications faites le 20 octobre, S'ils n'avaient tenu à répondre à la convocation de JOXE, ils auraient pu mépriser la réunion du Conseil Supérieur puisque chacun savait depuis longtemps que l'augmentation des fonctionnaires est désormais régie par le Vème Plan, et que ce Vème Plan prévoit très exactement une progression de 3,30% des salaires, ainsi que le réaffirmait POMPIDOU au Conseil des ministres du 6 octobre dernier.

Nos délégués syndicaux dans les commissions étatiques n'ont vraiment pas de chance et l'on s'inquiète d'autant plus de l'obstination qu'ils mettent à fréquenter assidûment ces commissions où les travailleurs que nous sommes se font honteusement bafouer par la façon dont on traite ceux qui sont sensés les représenter.

... A la compromission.

Pendant des mois les délégués des confédérations ont participé dans les commissions du Conseil Economique et Social à l'élaboration du Plan. Ils ont émis sur les méthodes de travail imposées à ces commissions des critiques sans nuance. On ne peut être plus net que MARTIAL (représentant de la F.E.N.) qui écrit dans l'Enseignement Public: "Il est bien évident, face à de telles constatations, qu'aucune organisation syndicale véritable ne peut approuver ni les méthodes, ni les normes ci-dessus indiquées... Nous ne pouvons nous laisser enfermer dans les limites qu'on veut nous imposer. Alors ? Puisque rien n'oblige les dirigeants syndicaux à participer à ces commissions, puisque jamais les travailleurs ne leur ont demandé d'y aller, pourquoi ne les quittent-ils pas?"

Les arguments de Martial pour justifier la participation au Plan sont éminemment convaincants: *"... malgré cette condamnation générale portée par les confédérations ouvrières comme par nous, aucune de ces confédérations n'a encore manifesté son intention de boycotter les commissions du plan. Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., de la C.G.T.-F.O. continuent à siéger et à discuter dans ces commissions.*

Nous sommes trop sensibles à l'aspect que représente le front uni des travailleurs pour ne pas tenir compte de cet élément".

"Front unique des organisations syndicales", voilà bien le slogan qui justifie aujourd'hui l'alignement sur les positions les plus capitulardes.

Mais dans cette voie on est encore allé plus loin en ce début d'octobre. Le Vème Plan a été définitivement approuvé par le gouvernement. Véritable machine de guerre contre les travailleurs, il prévoit 3,30% d'augmentation des salaires, et De Gaulle lui-même s'est félicité de ce que *"pour la première fois il s'agissait avec le Vème Plan, d'un commencement de politique des revenus"*. Le Vème Plan ne prévoit pas de réduction des heures de travail, si ce n'est la fixation à 54 heures par

semaine de la durée maximum du travail. Par contre il prévoit l'extension de la réserve de chômeurs dont le nombre dépasserait 600.000 en 1970, et le Monde du 6 octobre commente:

"Le maintien d'un substantiel contingent de chômeurs (déclarés ou potentiels) traduit clairement le choix exercé par le gouvernement en faveur d'un équilibre plutôt négatif du marché de l'emploi, recette libérale pour contenir la hausse des salaires et favoriser, en principe, la faculté de compétition des entreprises".

Le contenu de ce Plan constitue par lui-même un bilan de "la présence" des délégués syndicaux dans les commissions. Mais, au moment du vote final sur le Vème Plan se réalisera une fois de plus l'unité des appareils syndicaux: après tant d'analyses, de critiques et de condamnations verbales du Vème Plan, les représentants de toutes les centrales s'accordèrent pour ... "l'abstention"!

Il faut savoir les règles de fonctionnement du Conseil Economique et Social, dont les délibérations sont secrètes (parfaitement) depuis un décret de 1959: le Conseil Economique doit émettre un vote majoritaire sur un avis unique. Ainsi, dans Force Ouvrière du 6 Octobre VENTEJOL donne-t-il cette subtile explication de l'abstention des confédérations: *"Le C.E.S. ne vote pas sur le Plan lui-même, il se prononce sur un avis. Cet avis, il faut le reconnaître a fortement critiqué le Vème Plan, mais pas suffisamment à notre sens"*, etc.

De quel mépris des travailleurs témoignent les directions syndicales pour leur faire avaler de telles couleuvres! Qui les a empêchées de voter contre l'avis CHARDONNET, dont les "critiques" bidon se limitent à noter certaines "incertitude" et "insuffisances"? Qui les a empêchées de déposer un texte particulier, s'opposant à celui des patrons, et dénonçant sans appel le Vème Plan? Et si cela n'entraîne pas dans "les règles de fonctionnement" du C.E.S., qui les empêche de quitter ces organismes de planification dont la fonction est d'intégrer les syndicats à l'Etat?

Après la participation aux Comités Régionaux d'expansion dans le cadre de la réforme administrative, après l'acceptation de fait des procédures Toutée, après l'approbation des "aspects positifs" de la réforme des Comités d'Entreprise, un nouveau pas vient d'être franchi avec le dernier vote au Conseil Economique et Social.

VERS le PRONT du TRAVAIL ...

Tant de gages de civisme méritent récompenses. Déjà, les administrateurs C.G.T. ont été réintégrés au conseil d'administration des houillères, les délégués C.G.T. vont de nouveau siéger au Bureau International du Travail, des pourparlers sont en cours pour que les centres de formation syndicale cégétistes bénéficient de la manne gouvernementale comme les autres centrales (voir information du Monde du 21/7/65).

C'est sans doute ce dont se félicite l'U.D.-C.G.T. de Loire-Atlantique quand elle mentionne dans son dernier tract: ... Pour faire céder les Patrons et le Gouvernement, il faut chaque fois présenter le Front commun des ORGANISATIONS SYNDICALES. Ce tract distribué quelques jours avant le congrès départemental de l'U.D.-C.F.D.T. auquel assistait DESCAMPS en personne, s'adressait en fait à cette centrale en ces termes: *"Il serait vain de parler d'action d'ensemble si dans le même temps les propositions d'unité de la C.G.T. étaient repoussées. Ainsi serait-il souhaitable qu'à l'occasion de la présence du Secrétaire Général de la C.F.D.T. au congrès de l'U.D. de L-Atlant. une prise de position favorable se dégage sur cette proposition"*.

Réponse était apportée en fin de congrès, le 24 octobre, par le secrétaire de l'U.D.-C.F.D.T. qui déclarait: *"... l'unité doit être faite, unité dangereuse avec la C.G.T., mais indispensable. Face au Front Etat-Patronat, la classe ouvrière toute entière doit faire valoir ses exigences, notamment de planification démocratique"*. Nul doute que BERGERON qui s'affirme, dans Force Ouvrière du 20 octobre, *"profondément convaincu de l'absolue nécessité de la planification"* ait sa place dans cette Unité qui progresse chaque jour, dramatiquement, vers le Front du Travail!

Aussi longtemps que les travailleurs ne seront pas organisés en tendance à l'intérieur des syndicats, n'auront pas établies leurs liaisons directes à la base, par delà les frontières descentrales, d'usines à usines, de villes à villes, aussi longtemps qu'ils n'auront pas réalisé un Front de Résistance à l'Intégration face aux appareils, les directions syndicales pourront brader impunément les syndicats. Il n'y a pas d'autre voie, et le temps presse!

... EN PASSANT par "L'UNION DE LA GAUCHE"

D'autant plus que les élections présidentielles vont marquer une étape nouvelle de mystification et de démoralisation de la classe ouvrière. S'il est vrai que l'Unité syndicale est subordonnée à l'Unité des partis politiques, s'il est vrai que dans la tactique du Front Unique les partis politiques doivent être "élément moteur". La "gauche unie" vient de trouver un moteur dans M.MITTERAND.

Nous ne reprochons pas à MITTERAND de ne pas être "un candidat ouvrier". D'abord parce que si l'on considère la S.F.I.O. comme un parti ouvrier, MITTERAND appartient aujourd'hui à la même organisation que MOLLET, la "Fédération Démocrate et Socialiste". Ensuite parce que tout "ouvrier" accédant à la présidence de la République cesserait du même coup de servir sa classe et passerait dans le camp ennemi.

Les notions les plus claires se passant de grands développements, nous n'expliqueront pas longuement pourquoi par principe, par logique, par bon sens, un travailleur en lutte consciente contre le régime et son Etat ne peut, sans se renier, désigner un chef de ce régime et de cet Etat.

Nous nous contenterons de remarquer que les mauvaises causes ne peuvent être défendues que par l'artifice et le mensonge.

Il ressort d'une enquête récente de l'Humanité près des jeunes que ceux-ci ignorent qui est MITTERAND (ce qui arrange bien le P.C.). MITTERAND se présentera donc comme un candidat jeune (50 ans), un homme de l'avenir s'opposant à ceux du passé, et se permettant de juger avec commisération la IV^e République: "*Elle a souvent commis l'erreur de s'éloigner de ses racines populaires et elle a fini dans l'anarchie*" au sens bourgeois du terme que peut lui donner MITTERAND, évidemment).

MITTERAND fut l'un des secrétaires généraux désignés par DE GAULLE en 1944. En dix ans, de 47 à 57, il sera ministre pendant plus de six années, dans onze gouvernements différents.

Voici un tract publié par le P.C.F. au cours de cette période:

Le Front républicain qui comprend le R.P.F. avec CHABAN-DELMAS et SOUSTELLE, l'U.D.S.R. avec PLEVEN et MITTERAND, n'est pas un front de gauche, il n'est pas un front républicain.

Le 12-12-53, il (MENDES) a voté contre le fixation à 27000 F le traitement de base des fonctionnaires en compagnie d'E.FAURE, de MITTERAND, BIDAULT, PINAY.

Le 27-2-53, ont voté contre 3 propositions communistes tendant à relever l'allocation de chômage, la retraite des vieux et les allocations familiales: E.FAURE, MITTERAND, M.FRANCE".

Quant à la faillite de la IV^{ème} dont parle MITTERAND, nul n'est mieux placé pour le faire puisque, Ministre de l'Intérieur en 54, il procédait aux premières incarcérations pour atteinte à la sûreté de l'Etat, déclarant alors: "*L'Algérie c'est la France. La seule négociation c'est la guerre*".

Au cours des derniers mois le P.C. a revendiqué sur tous les tons "un programme commun" des partis de gauche pour les élections présidentielles, reprochant notamment à DEFERRE de se présenter sans programme, à la manière gaulliste; écoutons MITTERAND: "*Je veux mener une candidature parallèle aux partis sans leur être soumis... Je ne veux rien modifier à la charte que je me suis donné à moi-même*" (Nouvel Observateur du 28 sept.). "*Il y a mieux à faire pour le moment*

que de disséquer les programmes politiques.... Je ne crois pas que le rôle du candidat à la présidence de la République soit de définir un programme de gouvernement" (Lille, 29 oct.).

Concernant la Constitution de 58, MITTERAND déclare: *"Il faut conserver et respecter ce qui est valable mais amender ce qui permet des interprétations abusives constatées actuellement."* (21-9-65). Il est contre la force de frappe française qu'il juge inefficace, mais pas contre la force multilatérale américaine; il est pour le maintien de l'Alliance Atlantique: *"si je suis élu je ne réclamerai pas de modification quant à l'esprit de l'alliance, je ne demanderai pas sa suppression,..."* (conférence du 21-9-65). Il est pour la formule "fonds publics à l'école publique" que, depuis 59 le C.N.A.L. avait dépassé et remplacé par celle de Nationalisation laïque de l'Enseignement. Mais il admire PAUL VI et lui rend hommage en ces termes: *"Je regrette que l'idée de s'adresser au peuple du monde pour lancer un message de paix, ce soit sa Sainteté le Pape qui l'ait eue et non pas un représentant de la France"* (22oct.).

Il envisage, bien sûr, un Exécutif fort: *"Le contrat de législature ajouté à l'autorité du Chef de l'Exécutif est une heureuse façon d'aborder le problème"* (Nouvel Observateur). Et en politicien "moderne" achevé, il défend avec ferveur la "Planification démocratique": *"La planification doit être démocratique pour être équitable et efficace, répondre aux besoins sociaux et à ceux du développement régional, enfin d'imposer vraiment comme une ardente obligation"* (Conférence du 21-9-65).

Tel est, en quelques traits rapides mais suffisants, le portrait du candidat de la gauche unie. Rendons lui cependant cette justice, il ne nie pas sa filiation avec DEFFERRE: *"J'ai soutenu G.DEFFERRE tout au long de sa tentative. G.DEFFERRE s'identifie à la conception moderne d'un homme d'Etat logique avec lui-même et d'un démocrate ouvert sur l'avenir. Ceux qui cherchent à nous opposer G. DEFFERRE et moi s'égarent."* (Lille, 29 oct.).

Voilà, concrètement, comment se présente en 1965 le moteur politique du "front commun des organisations syndicales". Contre cette union sacrée des planificateurs gaullistes ou "de gauche", contre les liquidateurs du syndicalisme, organisons le front de résistance à l'intégration. Par là passe le lien entre l'oeuvre des syndicalistes d'Amiens, et ce que sera le mouvement ouvrier de demain.

Pour toute correspondance s'adresser à:

Michel GATINEAU
107, rue Jean Jaurès
St. FLORENT lès NIORT (D.S.)
C.C.P. 2493-81 NANTES
Abonnement: les dix numéros 6 F.
Abonnement de soutien 10 F.
